



Enquête Budget de famille Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation

En 2011, la moitié de la population mahoraise vit avec moins de 384 euros par mois et par unité de consommation. Le niveau de vie médian augmente de 62 % depuis 2005 hors inflation, soit + 8 % par an. Mais une grande partie de la population (84 %) vit encore sous le seuil national de bas revenus.

Les dépenses de consommation progressent de 7 % par an hors inflation entre 2005 et 2011. Tous les postes bénéficient de cette hausse et l'alimentation s'affirme encore comme le principal poste de dépenses. Avec un quart du budget, son poids est stable depuis 2005. Un ménage sur trois déclare par ailleurs consommer sa propre production, qui accroît de moitié la consommation alimentaire des plus modestes. Le riz, la volaille et la viande bovine, base de l'alimentation mahoraise, représentent en moyenne 38 % des dépenses alimentaires.

Le poids des dépenses de logement et de transports diminue. Le montant des dépenses en habillement et chaussures demeure très élevé, supérieur à celui de France métropolitaine.

Les dépenses en communications, qui couvrent la téléphonie mobile et l'internet, ont été multipliées par quatre. S'ils disposaient d'un complément de revenus, 28 % des ménages affecteraient ces sommes prioritairement à l'enseignement, devant le logement et l'alimentation.

Michel Brassat, Lore Le Pabic (Insee)

En 2011, la moitié de la population mahoraise déclare disposer de moins de 384 euros par mois et par unité de consommation (UC) (*définitions*) (*figure 1*). Ce niveau de vie médian est très faible comparativement à celui de France métropolitaine (1 599 euros). Il est aussi nettement inférieur à celui des autres DOM. Toutefois, il progresse rapidement. Entre 2005 et 2011, le niveau de vie médian augmente de 62 % à Mayotte en euros constants (hors inflation), soit + 8 % par an en moyenne.

Les disparités de revenu sont très fortes à Mayotte. Ainsi, les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 1 230 euros par mois, alors que les

10 % les plus modestes déclarent disposer de moins de 87 euros. Le rapport entre ces deux montants, de 14,1 à Mayotte, est un indicateur d'inégalité, sans commune mesure avec le rapport métropolitain (3,7).

La part de la population vivant avec moins de 959 euros par mois et par UC, seuil métropolitain de bas revenus (*définitions*), reste très élevée : 84 % de la population vit sous ce seuil à Mayotte, contre 16 % en France métropolitaine. La pauvreté au sens des standards métropolitains concerne ainsi 170 000 personnes à Mayotte. Les enfants sont encore plus touchés : 88 % des moins de 15 ans vivent dans un ménage à bas revenus.

Les dépenses de consommation augmentent de 50 % en six ans

Entre 2005 et 2011, les ménages mahorais ont fortement accru leur consommation. La dépense moyenne par ménage a ainsi presque doublé, passant de 652 euros à 1 155 euros par mois. Hors inflation, les dépenses de consommation progressent de 50 % sur la période, soit à un rythme plus rapide (+ 7 % par an) qu'entre 1995 et 2005 (+ 3 %). Dans le même temps, la consommation stagne en France métropolitaine (+ 0,1 % par an entre 2005 et 2011). Néanmoins, la consommation moyenne des ménages mahorais ne représente que 52 % du

niveau de consommation moyen des ménages métropolitains et 63 % de celui des domiens. Les ménages sont de surcroît plus grands à Mayotte (2,14 UC/ménage contre 1,53 en France), ce qui accentue l'écart.

Les dépenses augmentent dans tous les postes de consommation (*définitions*). L'alimentation, le logement et les transports, qui sont les trois plus grands postes de consommation, représentent à eux seuls 57 % des dépenses. Leur poids dans la dépense totale diminue de 4 points entre 2005 et 2011, ce qui traduit une plus grande diversité de consommation. Néanmoins, alors que la part des dépenses de logement ou de transports diminue, celle des produits alimentaires stagne.

Les produits alimentaires représentent un quart du budget

La dépense **alimentaire** s'affirme encore comme le principal poste de dépenses des ménages qui y consacrent 27 % de leur budget (*figure 2*). Son montant augmente de 79 %, passant de 173 euros par mois en moyenne en 2005 à 310 euros en 2011.

Alors que le poids des dépenses alimentaires diminue habituellement lorsque le revenu augmente, il reste stable à Mayotte entre 2005 et 2011, après avoir fortement diminué entre

1995 et 2005. L'inflation l'explique pour moitié, celle-ci ayant été particulièrement forte sur les produits alimentaires entre 2006 et 2011 (+ 35 %). La diversification de la consommation alimentaire ainsi que l'augmentation des quantités consommées pour une partie de la population explique aussi le maintien de la pression alimentaire sur le budget des ménages mahorais. En comparaison, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées pèsent 18 % dans le budget des ménages domiens et 16 % en France métropolitaine.

Le logement et les transports pèsent moins dans le budget des ménages

La part des dépenses consacrées au **logement** baisse de 3 points, passant de 18 % en 2005 à 15 % en 2011. La dépense moyenne augmente toutefois de 48 % sous l'effet d'une augmentation des charges et des loyers. Ceux-ci représentent plus de la moitié de la dépense en logement et ont augmenté de 75 % par rapport à 2005. Les ménages locataires payent en 2011 un loyer moyen de 287 euros par mois. Tout en demeurant loin des standards métropolitains, l'amélioration du parc immobilier, avec davantage de maisons en dur et un agrandissement des logements, explique principalement cette hausse.

Les **transports** (15 %) pèsent également moins dans le budget des ménages qu'en 2005 (- 2 points). Cependant la dépense moyenne augmente de 57 % et s'élève à 171

euros par mois en 2011. Les dépenses de transport sont deux fois moins élevées qu'à La Réunion. L'écart s'explique par le faible équipement automobile à Mayotte. En effet, seulement 26 % des ménages ont un véhicule contre 81 % en France métropolitaine et 70 % à La Réunion. La voiture reste réservée aux ménages les plus aisés : parmi les 20 % des ménages les plus aisés, 70 % possèdent au moins un véhicule contre seulement 15 % parmi les autres. En dehors des dépenses liées à l'automobile, les ménages mahorais consacrent en moyenne 22 euros par mois en services de transport de voyageurs hors avion (taxi, barge, etc.). Ces dépenses ont doublé en cinq ans (10 euros en 2005).

Le poste **habillement et chaussures** représente près de 11 % du budget des ménages à Mayotte, soit 6 points de plus que dans l'ensemble des DOM ou en France métropolitaine. L'habillement est ainsi le seul poste pour lequel la dépense est supérieure à Mayotte. Les ménages mahorais y consacrent en moyenne 124 euros par mois contre 97 euros dans les DOM et 112 euros en métropole. L'évolution des modes d'habillement et le renouvellement régulier des tenues féminines maintiennent ces dépenses à un niveau élevé. Les ménages consacrent notamment en moyenne 54 euros par mois aux vêtements féminins.

Depuis 2005, la part des dépenses en « Autres biens et services », qui comprennent les soins personnels, est restée faible à 7 %. Les dépenses d'assurances sont

1 La moitié de la population mahoraise déclare disposer de moins de 384 euros par mois et par UC

Niveaux de vie déclarés et indicateurs d'inégalités et de pauvreté en 2011

	Mayotte	France métropolitaine
En euros par UC		
D1	87	819
D2	138	1 052
D3	213	1 024
D4	298	1 417
D5 (niveau de vie médian)	384	1 599
D6	503	1 805
D7	629	2 058
D8	857	2 380
D9	1 230	3 046
Rapport D9/D1	14,1	3,7
Rapport D9/D5	3,2	1,9
Rapport D5/D1	4,4	2,0
Seuil de bas revenus métropolitain (en euros)		
	959	959
Taux de bas revenus (en %)		
	83,9	15,8

Lecture : les déciles partagent la population en dix : 10 % ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % à D2, etc. Le niveau de vie médian partage la population en deux. À Mayotte, les 10 % les plus aisés (D9) ont un niveau de vie 14,1 fois supérieur aux 10 % les plus modestes (D1). 83,9 % de la population mahoraise vit avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenus métropolitain qui est de 959 euros/mois/UC.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

Volaille, riz et viande bovine restent la base de l'alimentation, l'autoconsommation un complément essentiel

La base traditionnelle de l'alimentation à Mayotte, composée de volaille, de riz et de viande bovine, représente en moyenne 38 % des dépenses alimentaires. Ce poids recule de 4 points par rapport à 2005, bien que celui du riz soit resté stable à 11 %. La consommation de poisson frais est aussi répandue, les ménages y consacrant en moyenne entre 6 % et 9 % de leur budget alimentaire, quel que soit le niveau de revenu.

La base traditionnelle alimentaire reste donc bien ancrée, mais de nouveaux produits rentrent progressivement dans les habitudes de consommation à Mayotte. Par exemple, la consommation de pain et de viennoiserie a doublé depuis 2005, pour s'établir à 80 euros par an et par unité de consommation (UC) (*définitions*) en 2011. Les dépenses en boissons gazeuses ou aromatisées augmentent aussi de 45 %, et s'élèvent désormais à 100 euros par an et par UC.

Ce sont les 20 % de ménages les plus aisés qui diversifient le plus leur alimentation, les trois aliments de base ne représentant plus que 27 % de leur budget alimentaire. Ils privilégient d'autres types de viandes (charcuterie, etc.), mais aussi d'autres produits tels que les laitages (fromage, yaourts, etc.), les œufs, les pains et les viennoiseries.

Sur l'ensemble de la consommation alimentaire et en tenant compte de la taille du ménage, les 20 % de ménages les plus aisés dépensent en moyenne 213 euros par mois et par UC, soit 4,3 fois plus que les 20 % les plus modestes (49 euros).

Les Mahorais consomment en moyenne 254 g de riz chaque jour

Les achats de riz représentent 11 % du budget alimentaire des ménages mahorais contre 4 % de celui des Réunionnais. Ils y consacrent 408 euros par an soit 21,1 millions d'euros pour l'ensemble des ménages. Au prix moyen du riz en 2011, ce sont 18 800 tonnes de riz sec qui ont été consommées en 2011, soit 254 grammes par personne et par jour. Cela place Mayotte au même niveau que Madagascar (252 grammes en 2000) mais loin de certains pays d'Asie du sud-est (Vietnam, Laos, Cambodge, Indonésie, etc.) qui en consomment plus de 400 grammes par personne et par jour.

L'autoconsommation, un complément essentiel

L'autoconsommation (*définitions*) réduit les écarts de consommation alimentaire entre les catégories de population : 31 % des ménages mahorais déclarent ainsi consommer leur propre production. Elle augmente la consommation alimentaire des Mahorais de 17 % en moyenne. Elle a un rôle encore plus important pour les plus modestes en leur permettant d'accroître leur consommation alimentaire de 54 %.

L'autoconsommation est estimée en moyenne à 174 euros par mois parmi les ménages qui la pratiquent. En particulier, elle satisfait les trois quarts de leurs besoins en fruits et légumes tout en leur permettant d'en consommer beaucoup plus que le reste de la population.

2 Plus d'un quart des dépenses en produits alimentaires

Évolution de la structure de consommation des ménages et montants mensuels en 2011

	Structure de la consommation			Montants mensuels 2011 par ménage		
	1995	2005	2011	Mayotte	Ensemble DOM	France métropolitaine
	(en %)			(en euros)		
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	39,7	26,5	26,9	310	340	363
Alcool et tabac	0,9	1,3	1,9	22	44	66
Articles d'habillement et chaussures	11,7	8,2	10,8	124	97	112
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	6,5	17,8	14,9	172	249	348
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	10,8	6,9	5,9	68	112	131
Services médicaux et de santé	2,5	2,3	1,4	16	26	40
Transports	12,5	16,7	14,8	171	340	384
Communications et services postaux	0,9	2,2	5,1	59	91	73
Loisirs et culture	5,0	7,0	5,6	65	141	213
Frais d'enseignement, services éducatifs	0,0	0,6	0,6	7	14	15
Hôtels, restaurants, cafés	1,3	2,5	5,1	59	109	159
Autres biens et services	8,2	7,9	7,0	80	264	324
Consommation totale¹	100,0	100,0	100,0	1 155	1 826	2 227

1. Champ : Comptabilité nationale - hors autoconsommation.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1995, 2005, 2011.

également très faibles en moyenne : 27 euros par mois tous types d'assurances confondus contre 168 euros pour les ménages métropolitains. Ceci s'explique en partie par un équipement moins important en biens assurables (véhicule automobile par exemple). Ainsi, seulement 31 % des ménages ont payé une assurance liée aux transports à Mayotte (79 % en France métropolitaine), pour un montant moyen de 56 euros par mois. De même, seulement 7 % des ménages sont assurés pour leur habitation. Ceux qui sont assurés y consacrent en moyenne 27 euros par mois.

Les dépenses en communications ont été multipliées par quatre

Le poids des communications et services postaux dans le budget est proche de celui de La Réunion (5,1 %), soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine. Depuis 2005, la dépense a été multipliée par quatre et atteint 59 euros par mois et par ménage. Cette dépense est principalement destinée aux services de téléphonie et internet, ainsi qu'aux recharges pour les mobiles. En 2011, 86 % des ménages possèdent au moins un téléphone portable à Mayotte. L'usage est principalement basé sur des cartes prépayées, seulement 26 % des ménages ayant souscrit un abonnement. Le téléphone fixe reste peu répandu, avec seulement un ménage abonné sur cinq. Internet est encore peu démocratisé : seulement 10 % des ménages sont abonnés en 2011, contre 46 % à La Réunion et 56 % en France métropolitaine.

Les dépenses en hôtels et restaurants (y compris brochettes) ont également été multipliées par quatre depuis 2005, signe de la diversification des comportements de consommation. Les ménages y consacrent

en moyenne 59 euros par mois en 2011, mais cette dépense reste deux fois plus faible qu'en France métropolitaine.

Les ménages les plus aisés dépensent sept fois plus que les plus modestes

La consommation est très dépendante du niveau de revenu : les 20 % de ménages les plus modestes dépensent en moyenne 326 euros par mois (222 euros en 2005). À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les plus aisés dépensent en moyenne sept fois plus (figure 3), soit 2 272 euros par mois

(1 672 euros en 2005). Quel que soit le poste de consommation, les dépenses augmentent avec les revenus.

L'alimentation pèse fortement dans le budget des ménages les plus modestes et reste le premier poste de consommation parmi les ménages qui gagnent moins de 1 000 euros par mois. Seuls les ménages les plus aisés dépensent en moyenne plus en transport et en logement qu'en alimentation. Néanmoins, les sommes engagées dans l'habillement et l'alimentation sont celles qui diffèrent le moins en fonction du niveau de vie des ménages. Les 20 % des ménages les

3 Les ménages les plus modestes consacrent une part deux fois plus importante à l'alimentation que les plus aisés

Structure de la consommation par quintile de revenu mensuel des ménages par UC à Mayotte en 2011

	moins de 144 euros	de 144 à 388 euros	de 318 à 555 euros	de 555 à 1 002 euros	plus de 1 002 euros	Rapport des montants
	(en %)					Q5/Q1
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	33,1	39,4	35,0	29,5	16,5	3,5
Alcool et tabac	0,6	2,0	2,5	1,0	2,3	25,2
Articles d'habillement et chaussures	16,4	14,6	13,0	12,4	6,7	2,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	18,1	12,2	11,1	12,1	18,9	7,3
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	3,4	4,1	7,5	6,9	5,5	11,4
Services médicaux et de santé	1,5	1,4	1,3	1,3	1,5	6,8
Transports	5,6	8,4	11,9	14,2	20,0	25,0
Communications et services postaux	7,4	4,8	4,8	5,4	4,8	4,5
Loisirs et culture	2,5	2,4	3,2	5,8	8,1	22,6
Frais d'enseignement, services éducatifs	0,6	0,2	0,7	0,7	0,6	7,0
Hôtels, restaurants, cafés	5,7	5,2	3,4	4,4	6,3	7,6
Autres biens et services	5,2	5,3	5,7	6,2	8,8	11,9
Consommation totale¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	7,0

1. Champ : Comptabilité nationale - hors autoconsommation.
Lecture : Rapport Q5/Q1 : les 20 % de ménages les plus aisés dépensent 7 fois plus en moyenne par mois que les 20 % de ménages les plus modestes, ils dépensent 25 fois plus que ces derniers en transports.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

plus aisés dépensent en habillement et en alimentation en moyenne seulement trois fois plus que les 20 % les plus modestes. De même, les dépenses de communications et services postaux diffèrent relativement peu par niveau de revenus. Cette consommation apparaît désormais incontournable pour les ménages mahorais.

En revanche, l'écart est particulièrement important (plus de 20 fois plus) dans les transports, les loisirs et la culture, ainsi que pour l'entretien et l'équipement du logement.

28 % des ménages aspirent à plus d'enseignement

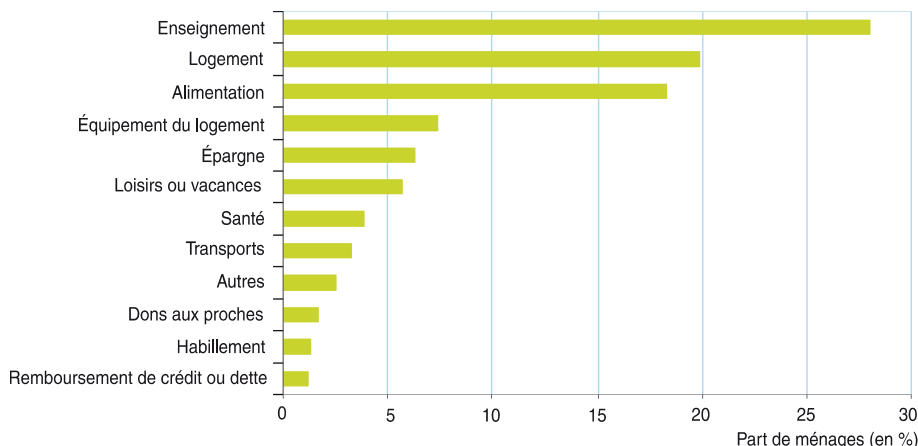
S'ils disposaient d'un complément de revenu de 10 %, 28 % des ménages l'utiliseraient prioritairement pour des achats relatifs à l'enseignement (figure 4). Le montant de ces dépenses d'enseignement est en 2011 relativement faible (7 euros par mois et par ménage), mais le choix des ménages traduit une attente forte dans ce domaine. Parmi les 20 % les plus modestes, ce sont même 35 % des ménages qui prioriseraient l'enseignement, juste devant l'alimentation (34 %), le logement arrivant en troisième position avec 14 %. À l'opposé, les 20 % de ménages les plus aisés consacreront le complément de revenus au logement (21 %), à l'épargne ou aux loisirs (18 %).

Sources

Les enquêtes **Budget de famille (BDF)** sont réalisées tous les cinq ans environ depuis 1979 en France métropolitaine. Elles ont été réalisées à Mayotte en 1995, 2005 et 2011. Elles fournissent une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. De plus, BDF est la seule source disponible à Mayotte permettant d'estimer l'ensemble des revenus des ménages. Un échantillon de 1 180 ménages a répondu à l'enquête de 2011 à Mayotte. Ces enquêtes visent principalement à mesurer des disparités de consommation et à actualiser les pondérations de l'indice des prix à la consommation (IPC).

4 28 % des ménages prioriseraient l'enseignement

Répartition des ménages selon leur choix d'utilisation prioritaire de ressources supplémentaires



Source : Insee, enquête Budget de famille Mayotte 2011.

Définitions

Le **niveau de vie ou revenu moyen par unité de consommation (UC)** correspond au rapport entre le revenu annuel du ménage et le nombre d'unités de consommation du ménage. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **revenu annuel** est déclaratif dans l'enquête BDF. Certains revenus irréguliers peuvent être omis par les ménages, notamment parmi ceux qui ont les plus bas revenus. Le nombre d'**UC** d'un ménage est calculé en affectant à chaque individu un coefficient couramment utilisé par l'Insee et l'OCDE : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3. À titre de comparaison, en 2011, un ménage est composé de 2,14 UC à Mayotte, 1,76 UC à La Réunion et 1,53 UC en France métropolitaine.

Dans certains tableaux, les individus ou les ménages sont répartis en groupes d'importance égale selon ce niveau de vie soit en 10 groupes nommés **déciles**, soit en 5 groupes nommés **quintiles**. Par exemple, le premier quintile regroupe les 20 % de ménages disposant des revenus les plus faibles, le cinquième quintile les 20 % de ménages disposant des revenus les plus élevés. Le **niveau de vie médian** partage la population en deux : la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses effectives d'un ménage. Certaines dépenses sont néanmoins exclues du champ de la consommation car considérées comme de l'investissement ou de l'épargne : achats immobiliers, remboursements de prêts, gros travaux et placements financiers. Les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.) sont aussi exclus.

Le **autoconsommation** est la consommation de produits provenant d'une production propre des ménages (potagers, élevage, chasse, etc.). Sa valeur est estimée et ne fait pas partie la consommation au sens propre.

Le **seuil de bas revenus** est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le **taux de bas revenus** correspond à la part de la population vivant sous ce seuil. Le seuil de bas revenu est retenu dès lors que la source de calcul de ces revenus est l'enquête Budget de famille. Il diffère du seuil de pauvreté, déterminé par l'utilisation de la source de revenus fiscaux et sociaux (enquête ERFIS).

Pour en savoir plus

- Brassat M., « Budget de famille 2011 : l'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes », *Insee Analyses Réunion* n° 2, 2014.
- Food and agriculture organization (FAO), Commission internationale du riz, *rapport de la 20^e session* du 23-26 juillet 2002.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus de Mayotte.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Mayotte

Centre d'affaires de Kawéni
BP 1362
97600 Mamoudzou

Directrice de la publication :

Valérie Roux

Rédactrice en chef :

Claire Grangé

Maquettiste :

Jocelyne Damour

ISSN : 2275-4555

© Insee 2014